

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-586761

10/02/2021

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 01166

Société : Royal air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AMGHAR Lahoussine

Retraité

Date de naissance : 01/01/1951

Adresse : OULFA lot. ATTADAMOUNE Rue 6x174 casab.

Tél. : 06 61 20 6373

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr BOUGTEB Hanane

Dr. BOUGTEB Hanane
Cardiologue
Hôpital Cheikh Khalifa

Date de consultation : 13/12/2021

13/12/2021

Nom et prénom du malade : AMGHAR LAHOUESSINE

Age : 70 ans

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Cardiopathies TA élevée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W19-586761

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 01166

Nom de l'adhérent(e) : L. AMGHAR

Total des frais engagés : 1455,70

Date de dépôt : ACCURIT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
Acte de dentiste international Anamnèse et consultation Traitement caries et endodontie	18 + ECS	350000 Dhs	Dr. BOUAFI Carie et endo Hôpital Oulfa Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU DOCTEUR HABIBA HABIB Dr Naguib Nadia 334, Bd Quatre Saisons Oulfa - Casablanca Tél : 05 20 00 25 95	16.12.21	105,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	15/12/21	radiotest fonctionnel	10000 dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
1						

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
G	35533411	

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
G	35533411	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le : 16/12/2024

AMGMAZ LAHOUSSE

Régime peu Sale

49,40

1) - Celebreb 5 mg
1cp le soir.



56,30

2) D-Cure 25.000 UI (n° 4)
1amp/min Ummane



105,70

PHARMACEUTIQUE
D'AGADIR
334, Bd Oumda Daouia
Outa - Casablanca
Tél: 05 20 00 25 95

Fabriqué par SMB
SMB TECHNOLOGY S.A.
39 rue du Parc Industriel,
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE, Belgique.
6 118001 320080

D-CURE™ AMPOULE
Barcode: 6 118001 320080

Dr. BOUSSER H. Naciri
Cardiologiste
Hôpital Cheikh Khalifa

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le : 13 / 12 / 2021

AM GHAR LAHASSINE

HTA en Compensation

170 / 88 170 / 90

TA à domicile très normal

Palpites nocturnes

Polype Nasal STOS?

⇒ Holter tensionnel / 24h

Dr. BOUGTS NABANE
Cardiologue
Hôpital Cheikh Khalifa

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° 148 800 / 2021 du 13/12/2021

Nom patient : **AMGHAR LAHOUSSINE**

Entrée 13/12/2021

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie 13/12/2021

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
- Consultation avec électrocardiogramme	1,00		350,00 Sous-Total	350,00 350,00
Total Frais Clinique				350,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS CENT CINQUANTE DIRHAMS

Total 350,00

Encaissements	Carte Bq	Total encaissé	Solde
	350,00	350,00	0,00

Consultation avec électrocardiogramme
Médical d'urgences et de réanimation
Chirurgie générale et orthopédie
Gynécologie et Médecine interne

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° 150 073 / 2021 du 15/12/2021

Nom patient : AMGHAR LAHOUSSINE

Entrée 15/12/2021

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 15/12/2021

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
- HOLTER TENSIONNEL	1,00		1 000,00 Sous-Total	1 000,00 1 000,00
Total Frais Clinique				1 000,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE DIRHAMS

Total 1 000,00

Encaissements						Total encaissé	Solde
							1 000,00

Cheikh Khalifa
Hospital
Emergency Room
Consultation Cardiologiste

SERVICE MEDICAL DE CARDIOLOGIE
TEL DIRECT: 0529 050 234

Casablanca le 15/01/2022

Information patient

Nom : AMGHAR

PRENOM : LAHOUSSINE

COMPTE RENDU D'HOLTER TENSIONNEL

- Test valide
- Val. moyennes 24 h sys/dia (mmHg) 147.4/77.4
- Val. moyennes diurne sys/dia (mmHg) 147.5/79.3
- Val. Moyenne diurnes PP 68.1
- Val. moyennes nocturnes sys/dia (mmHg) 147/71.8
- Val. Moyenne nocturnes PP 75.2
- Pas de pic tensionnel.
- Pas de composante adrénnergique.
- Profil non Dipper. (-0.3/-9.5)

AU TOTAL : HTA systolique nocturne et diurne

Examen valide patient non dipper

Charge systolique diurne élevée à 74.5% versus 94.7% la nuit, la charge diastolique est normale aussi bien de jour que de nuit

Réponse adrénnergique normale

Signé: Dr BOUGTEB .H

Dr. Bougues Cheikh Khalifa
Bouguet Cheikh Khalifa

Id :
Lhoussine, Amghar
Masculin --- (---) Indéfini
Taille :0 cm Poids :0 kg TA :0/0 mmHg

Méd. :
Technicien :
Commentaires :

13/12/2021 13:47:53

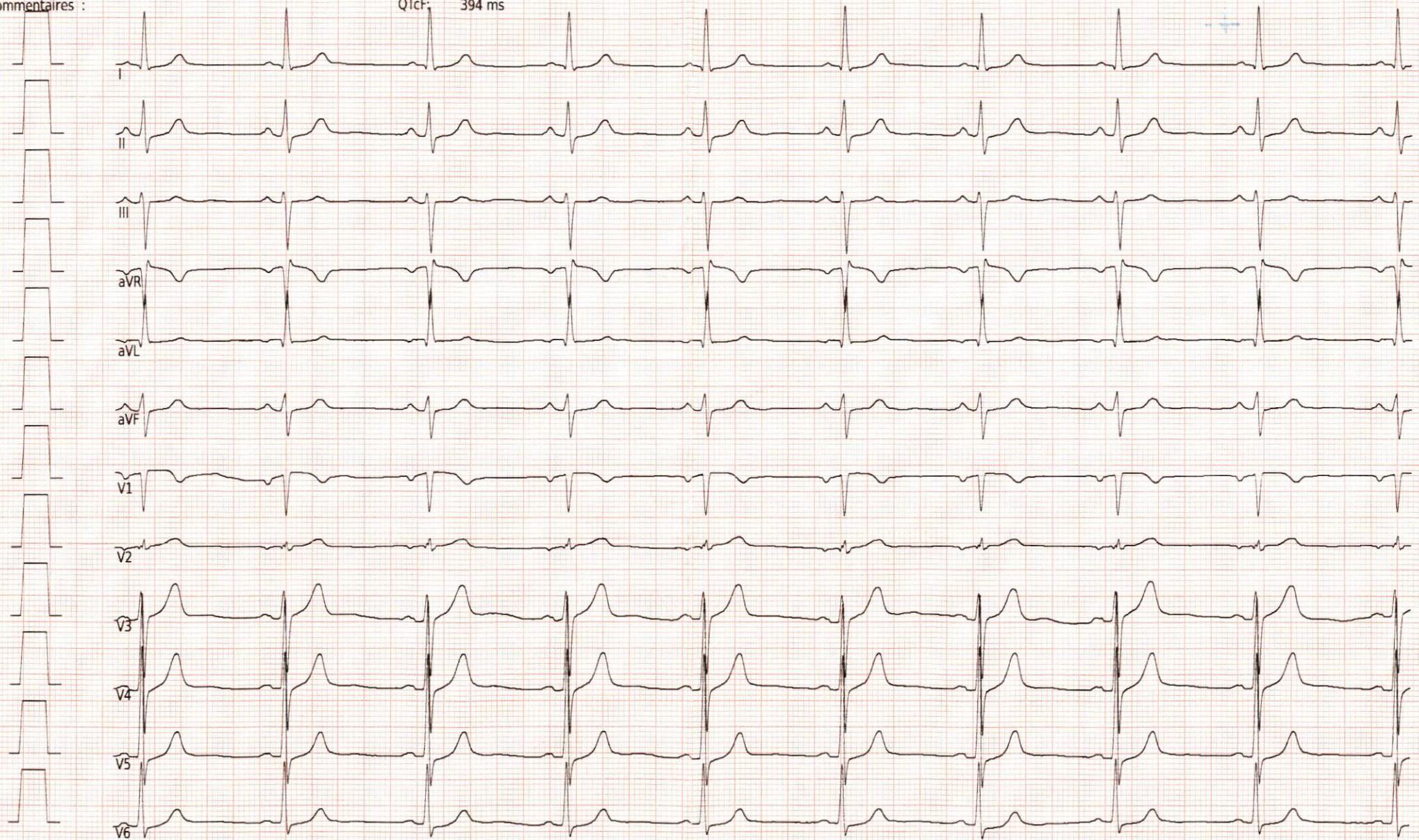
FC: 55 bpm
PR: 166 ms
QRS: 94 ms
QT/QTcH: 406/397 ms
QTcB: 389 ms
QTcF: 394 ms

Rvs-6/Sv1 : 2.49/0.89 mV
Sok-Lyon : 3.38 mV
Axe: 64/-6/47°

Rythme sinusal
--- Interprétation effectuée sans connaître l'âge du patient ---
Anomalie auriculaire gauche possible
ECG limite

- TA = 180/90
- TA = 170/88
TA 146/66

RAPPORT NON CONFIRMÉ



Dép. :

25mm/s 10mm/mV LP:25Hz AC:50Hz Cardioline ECG200S v.2.11.7693



مركز النفعيات

13/12/21 14:08:42
9900397754
93977501
HOP CHEIKH KHALIFA G2
Casablanca

A0000000031010
APP : VISA
AMGHAR LAHOUSSINE
xxxxxxxxxxxxx5216
06/24 CARTE NATIONALE
C771BDC630EOF712
201-0-9999-1-44

MONTANT: 350,00 MAD
NUM TRANSACTION : 006
NUM AUTORISATION: 582575
STAN : 000762

DEBIT

Le CMI vous remercie

TICKET A CONSERVER
COPIE CLIENT